

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Corinne avait raison

André Vanasse

Number 72, Winter 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/38263ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (1993). Corinne avait raison. *Lettres québécoises*, (72), 3–4.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



Corinne avait raison

LA PARUTION DE *René Lévesque : portrait d'un homme seul* rédigé par Claude Fournier a soulevé un tollé dans les médias. L'auteur des *Tisserands du pouvoir* a joué les innocents en prétendant « n'avoir jamais entendu parler d'une règle tacite, [...] selon laquelle on ne révèle pas la vie privée des hommes politiques » (*La Presse*, 2 novembre 1993, p. 1).

Il a raison.

Chroniqueur depuis vingt-cinq ans, je n'ai jamais lu « cette règle tacite ». Pourtant, je sais qu'elle existe. Elle a été convenue entre gens civilisés pour des raisons humanitaires. La protection de la vie privée, autant celle des politiciens, des artistes, des riches propriétaires fonciers que celle des simples mortels, relève de l'éthique journalistique. Ceux qui la transgressent versent dans le jaunisme.

En révélant la vie privée de René Lévesque, Claude Fournier savait très bien ce qu'il faisait et quels dividendes il pouvait en récolter. De fait, on lui a accordé une couverture médiatique dont il n'aurait jamais bénéficié autrement. Claude Fournier s'est ainsi assuré de vendre des milliers d'exemplaires de son livre. Si c'est ce qu'il souhaitait (comment douter du contraire ?), il doit être fier de lui.

Pour ma part, si j'étais dans ses souliers, je serais plutôt mal à l'aise. Je me sentirais gêné d'entendre Francine Lalonde nier avoir reçu en cadeau des dessous froufrouants de René Lévesque, nier aussi avoir mangé en tête-à-tête avec lui. Ce qui me gênerait, ce n'est pas d'avoir menti (car il est possible que ce ne soit pas le cas, malgré les dénégations de Francine Lalonde), mais d'avoir placé une personne dans une situation extrêmement gênante.

Je ne connais pas Francine Lalonde. Je ne sais rien de sa vie privée. Ce que je n'ignore pas par contre, c'est le désastre que peut produire une déclaration de ce genre. Les personnes avec qui elle partage son quotidien étaient-elles au courant des pseudo-événements (ou des événements réels) relatés par Claude Fournier ? Tout à coup, la vie de Madame Lalonde risque de devenir un enfer. Tout cela parce qu'un individu, apparemment plus futé que les autres, aura eu l'indécence de révéler des faits intimes dans le but, supposément, de mieux faire connaître le personnage public qu'était René Lévesque.

Je m'insurge contre une telle attitude. Du même souffle, j'affirme que Nathalie Petrowski a tort de prétendre qu'il est temps de nous mettre à l'heure juste et de faire comme tout le monde. Parlant de l'affaire « Fournier », elle lance :

Alors qu'ailleurs les frontières entre le privé et le public ont sauté depuis longtemps, nous nous entêtons dans notre faux puritanisme et nos bonnes manières. Nous prétendons même que c'est ce qui nous distingue des Canadiens, des Britanniques ou des Américains. [...] À une époque où tout finit par se savoir, aussi bien prendre les devants et avoir le courage de tout avouer.

(*La Presse*, 2 novembre 1993, p. 5)

Pourquoi faudrait-il avoir « le courage de tout avouer » ? Sommes-nous au confessionnal ? Faudra-t-il que, chaque fois qu'un député ou un ministre accède à son poste, il soit tenu de révéler à la population comment il se masturbe ? En reniflant les slips de je ne sais trop quelle pin up (ou de quel macho) ? En zyeutant, l'œil torve, des photos de revues porno ? Et c'est nous qui serions puritains alors que ce sont les Américains qui sont à ce point obsédés par la pureté de leur futur président qu'ils l'obligent à tout raconter de sa vie privée. Car, c'est connu, le futur président des États-Unis d'Amérique se doit d'être sans tache. Un mignon petit angelot tout rose tout beau. Et on en arrive à des stupidités du genre : « Oui, j'ai fumé du hasch, mais... je ne l'ai pas inhalé ! » Et tout le monde alors d'applaudir aux déclarations de Clinton : « Il n'a pas inhalé. Il n'a pas inhalé. Nous sommes sauvés ! »

Je trouve du reste pernicieuse la façon dont Nathalie Petrowski défend sa position. Prenant pour exemple le portrait d'Hitler tracé par l'Américaine Janet Flanner (un modèle du genre, semble-t-il), elle en arrive à la conclusion que « la vie affective, sexuelle et sentimentale des politiciens n'est pas juste un détail. C'est le fondement même de leur humanité ». Freudien de formation, je ne nierai pas la justesse de ce propos. Ce que je conteste par contre, c'est la conclusion que Nathalie Petrowski en tire, c'est-à-dire la nécessité de tout dévoiler, les erreurs de jeunesse autant que celles de la vieillesse, les goûts autant que les répulsions, les performances autant que les ratés. Tout cela étalé sur la place publique. Tant qu'à y être, pourquoi ne pas exiger que les futurs candidats à des postes publics fassent leur campagne tout nus. De cette façon, on pourrait juger *de visu* et établir assez vite s'ils sont sains (trop dans certains cas !) ou s'ils souffrent de dysfonctionnements, mineurs ou graves !

Ce qu'on demande à nos personnages politiques, c'est de s'occuper des affaires de l'État. Et s'ils faillent à leur tâche, c'est à nous tous de leur rappeler leurs devoirs. Pour le reste, je crois qu'il est sans intérêt de mettre au grand jour leurs désirs, passions et déviations. Cela me paraît d'autant moins souhaitable que ces personnages publics ont des parents, des conjoints, des enfants qui risquent de souffrir toute leur vie des révélations prétendument «nécessaires» faites sur la vie de celui ou celle dont ils partagent la vie de tous les jours.

Ce n'est pas sans raison que le Canada et le Québec se sont dotés d'une Charte des droits et libertés. Les deux États devaient pressentir le pire. Dans ce monde qui devient de plus en plus rapace, où l'idée du profit l'emporte à tout coup sur celle du respect des individus, il est heureux qu'on ait décidé de protéger les citoyens contre les dérapages idéologiques d'une collectivité qui applaudit sans honte à cette Nouvelle Inquisition.

Claude Fournier a gagné son pari au prix d'une incommensurable indécatesse. Il a mis beaucoup de personnes dans l'embarras, à commencer, bien sûr, par Corinne Côté-Lévesque, qui avait sans doute compris, avant beaucoup d'autres, de quel bois se chauffait celui qui devait, à l'origine, produire un film sur ce monstre sacré que fut René Lévesque. Si j'en juge par son livre, ce qu'il proposait, c'était rien de moins que l'immoler sur la place publique.

Décidément, détruire nos idoles fait partie de nos obsessions !

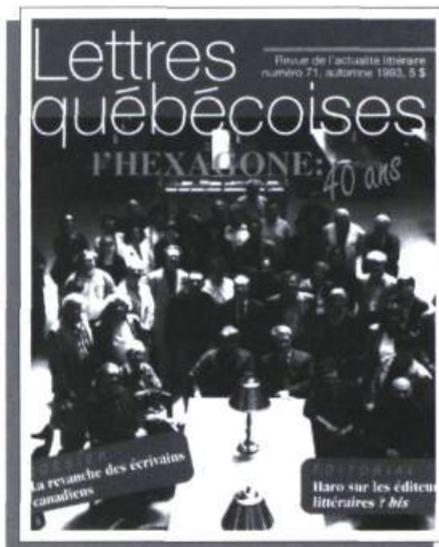
Le directeur,
André Vanasse

INFOgraphie

Hélène et Michel St-Denis,
infographistes
ComRem inc
670-0972

Lettres québécoises

la revue de l'actualité littéraire



Lettres québécoises, une revue entièrement consacrée à la littérature québécoise.

INSTITUTION

Canada 25 \$
Étranger 30 \$

**1 AN •
4 NUMÉROS**

INDIVIDU

Canada 20 \$
Étranger 25 \$

Nom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ tél.: _____
 Ci-joint: chèque mandat postal
 No _____ exp.: _____

 Signature _____



RETOURNER À : Lettres québécoises, 1781, Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z1
 tél.: (514) 525-9518 • téléc.: (514) 525-7537